

# Élections municipales 2021 : les faits saillants

Lors du scrutin du 7 novembre 2021, des citoyennes et citoyens de partout au Québec ont exercé leur droit de vote afin de choisir leurs représentantes et représentants au sein de leur conseil municipal ainsi que leur préfète ou préfet dans le cas des MRC pour lesquelles ce poste est élu au suffrage universel. Voici quelques faits d'intérêt :

## POSTES EN ÉLECTION DANS LES MUNICIPALITÉS LOCALES

### À l'issue du scrutin du 7 novembre :

- 2954 postes de mairesse ou de maire, de conseillère ou de conseiller ont été pourvus au moyen d'un scrutin, alors que 4970 d'entre eux avaient déjà été élus et élus sans opposition;
- 7924 élues et élus au total, alors que 120 postes vacants restaient à pourvoir.

## FEMMES ÉLUES

### Plus de femmes élues :

- 36,5 % des personnes élues pour l'ensemble des postes électifs sont des femmes, ce qui dépasse la proportion de candidates au 1<sup>er</sup> octobre, qui était de 35,5 %. Il s'agit également d'une augmentation de 4 % d'élues par rapport à l'élection de 2017;
- 51 % des personnes élues chez les 18 à 34 ans sont des femmes; il s'agit du groupe d'âge où elles sont le mieux représentées;
- tant pour les postes de conseillère ou de conseiller que pour ceux de mairesse ou de maire, l'âge moyen des femmes élues est plus bas que celui des hommes élus. Au poste de conseiller, l'âge moyen des hommes est de 54,4 ans, alors que celui des femmes au même poste est de 49,6 ans. En ce qui concerne le poste de mairesse ou de maire, l'âge moyen des hommes est de 58,6 ans, alors que celui des femmes est de 55,2 ans;
- 463 des 1102 conseils municipaux sont dans la zone de parité (40 à 60 % de femmes), et 72 sont constitués de plus de 60 % de femmes. Il s'agit d'une augmentation considérable par rapport à l'élection de 2017, où seuls 385 des conseils municipaux étaient paritaires, et 43 étaient composés à plus de 60 % de femmes;
- Trois conseils municipaux sont formés exclusivement de femmes;
- 5 des dix plus grandes villes du Québec ont élu une femme au poste de mairesse.
- 47,4 % des élues et élus dans les 22 villes de plus de 50 000 habitants sont des femmes. 10 de ces 22 conseils atteignent 50 % et plus de femmes élues.

## JEUNES ÉLUS

### Plus de jeunes au sein des conseils municipaux :

- 8,8 % des élues et élus sont des jeunes de 18 à 34 ans, comparativement à 8,3 % en 2017. Il s'agit d'une augmentation significative, puisque le poids de ce groupe d'âge a diminué dans l'ensemble de la population adulte pendant la même période : il est passé de 26 % en 2017 à 25,3 % en 2021. Le groupe d'âge le plus présent demeure celui des 55 à 64 ans, avec 28,6 % des élues et élus.

## EXPÉRIENCE DANS L'EXERCICE DE LA FONCTION

### Il est possible de constater un certain équilibre entre les nouveaux membres du conseil et les élues et élus qui étaient déjà en poste :

- 43,6 % des élues et élus occupaient déjà un poste au sein de leur conseil municipal, tandis que 56,4 % sont de nouvelles élues et de nouveaux élus.

## TAUX DE PARTICIPATION

- Le taux de participation à l'élection générale de 2021 est de 38,7 %. Il était de 44,8 % en 2017.
- On dénote un taux de participation plus élevé dans les municipalités de petite taille : il s'élève à 54,5 % dans les municipalités de moins de 2000 habitants, et à 45,4 % dans celles qui comptent entre 2000 et 4999 habitants.
- Une baisse du taux de participation est observable dans l'ensemble des régions.
- La région avec le taux de participation le plus élevé est Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine, avec 51,5 %. Cette région se trouvait également au premier rang pour le taux de participation en 2017.

## APPARTENANCE DES ÉLUS ET ÉLUES À UNE ÉQUIPE OU UN PARTI POLITIQUE

- L'appartenance des élues et élus à une équipe dans les municipalités de moins de 5000 habitants est en constante augmentation depuis 2005. La proportion d'élues et d'élus membres d'une équipe est de 11,4 % pour l'élection de 2021, alors qu'elle était de 10,2 % en 2017.
- Dans les municipalités de 5000 habitants et plus, l'appartenance à un parti concerne 43,1 % des élues et élus, proportion qui demeure stable depuis 2013.
- Il est à noter que tant pour les équipes que pour les partis, l'adhésion des femmes est plus grande que celle des hommes, et ce, depuis les premières élections à date fixe en 2005.

## DONNÉES SUR LES PRÉFÈTES ET LES PRÉFETS ÉLUS DANS LES MRC

- 14 postes de préfète ou de préfet sur 18 étaient soumis au scrutin;
- 5 de ces 18 postes, soit 27,8 %, sont occupés par des femmes;
- 55,6 % des postes sont occupés par des élues et élus sortants, tandis que 44,4 % n'occupaient pas le poste de préfète ou de préfet de la MRC au moment de poser leur candidature;
- Le taux de participation pour l'ensemble des postes de préfète et de préfet est de 35,9 %.

Pour consulter ces statistiques et d'autres données à propos des élues et élus, visitez la page <https://www.jemepresente.gouv.qc.ca/candidatures-resultats-et-statistiques/>.

### Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation met plusieurs outils à la disposition des élues et élus pour les appuyer dans l'exercice de leur fonction, dont :

- Le [Guide d'accueil et de référence pour les élues et les élus municipaux](#);
- Le [Plan d'action pour favoriser le respect et la civilité: unis pour la démocratie](#);
- Le feuillet [Outils de référence pour les nouvelles élues et les nouveaux élus municipaux](#), qui répertorie, par thèmes, de nombreux documents d'intérêt pour les nouveaux élus.

Ce document a été produit par le MAMH à partir des données transmises par les présidentes et les présidents d'élection en date du 9 décembre 2021.